



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL
CENTRE NATIONAL DE FORMATION**

**NOTE D'INFORMATION SUITE A LA SITUATION
SANITAIRE**

FORMATION ET EXAMEN FEDERAL

Ce document a été rédigé par le Centre National de Formation et les membres de la Direction Technique Nationale de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

Marseille, le 7 janvier 2021

Mesdames, Messieurs,

Le centre national de formation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, en tant qu'organisme déclaré et habilité se doit de se conformer aux règles sanitaires en vigueur pour toutes les formations.

La situation sanitaire depuis le mois de septembre et les décisions ministérielles limitant les regroupements de personnes jusqu'au 20 janvier 2021 ont impacté la réalisation des formations fédérales sur vos territoires.

Si quelques formations ont pu se tenir avant le second confinement, nombre d'entre vous ont dû annuler ou repousser ces formations après le 20 janvier qui est l'échéance ministérielle pour le moment. Cette situation nous a également imposé de repousser les examens du brevet fédéral 2 initialement prévu en novembre 2020.

Pour rappel, le Ministère préconise l'ajournement des formations fédérales car il est impossible actuellement de mener des formations dans les bouledromes couverts. Les règles en vigueur dans les établissements recevant du public (ERP) nous interdisent l'accès au bouledrome couverts pour la formation pratique et nous limite à un groupe de 6 personnes pour la pratique extérieure.

Vous comprendrez donc que nous devons revoir l'ensemble de notre programme de formation et d'examen pour permettre à tous les candidats de suivre et de terminer leur formation.

Vous trouverez ci-après les décisions prises par le centre national de formation concernant le programme de formation.

Attention : Les mesures prises ci-dessous peuvent faire l'objet de modifications suite à l'évolution des conditions sanitaires et des mesures gouvernementales
Nous vous informerons au fur et à mesure que les informations sur les conditions sanitaires nous parviendront de toutes nouvelles modifications.

Comprenez bien que notre priorité est d'assurer la sécurité des candidats comme des formateurs et des jurys.

Nous restons à votre disposition pour répondre aux questions que ce courrier pourrait faire émerger.

Nous vous prions d'agrée, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Xavier GRANDE
DIRECTEUR

ACTIONS MAINTENUES

TRONC COMMUN

- Prolongement de la période de formation jusqu'au 31 mai 2021 pour permettre la réalisation des formations
- Report des examens de février 2021 à une date ultérieure (juin 2021)
- Report du rattrapage en juillet 2021

BREVET FEDERAL 1

- Prolongement de la période de formation jusqu'au 31 mai 2021 pour permettre la réalisation des formations
- Report des examens de février 2021 à une date ultérieure (juin 2021)
- Report du rattrapage en juillet 2021

RECYCLAGE TRONC COMMUN et BREVET FEDERAL 1 :

- Pour les personnes qui devaient se recycler en 2020-2021, prolongement d'une année de leurs prérogatives. Elles pourront se recycler lors de la session suivante (2021-2022) si elles n'ont pu le faire cette année.

BREVET FEDERAL 2 session 2020:

- L'examen du BF2 2020 qui devait se tenir en novembre 2020 est reporté, une nouvelle date d'examen sera arrêtée prochainement. Cet examen se fera au plus tôt fin février si la situation sanitaire le permet.
- Un accompagnement des candidats est mis en place pour les préparer à l'examen :

Cet accompagnement se fera en trois étapes :

- ↪ envoi par mail de vidéos de notation avec leurs corrections pour vous entraîner en autonomie
- ↪ Ouverture d'une session collective de préparation à la notation (à distance, en visio)
- ↪ Ouverture d'une session collective d'analyse stratégique (à distance, en visio)

BREVET FEDERAL 2 session 2021:

- Maintenu sur les dates prévues : démarrage en octobre 2021

EXAMEN ARBITRAGE REGIONAL:

- Cet examen est maintenu le 17 janvier 2021
- Autorisation de mener l'examen d'arbitre régional en individuel

DIPLOME D'ÉTAT JEUNESSE, ÉDUCATION POPULAIRE ET SPORT

- Maintenu sur les dates prévues : démarrage en novembre 2021

NOUVEAUTES

FORMATION AU PROJET ASSOCIATIF

- Mise en place de formation à distance (visio) au cours des mois de mars et avril 2021

INFORMATION AGENCE NATIONALE DU SPORT

- Mise en place de sessions d'informations à distance (visio) au cours des mois d'avril et mai 2021

REPORTS

FORMATION DES FORMATEURS DE GRAPHIQUEURS ET DELEGUE :

- Prévues initialement en janvier, elles sont repoussées dans l'attente de l'autorisation de regroupement. Nous envisageons de les réaliser sur les mois d'avril et mai 2021 si la situation sanitaire le permet.

FORMATION SPECIFIQUE GRAPHIQUEUR ET DELEGUE SUR LE TERRITOIRES :

- Repoussées sine die dans l'attente que les formateurs soient préparés et formés.

EXAMEN ARBITRAGE NATIONAL

- Cet examen initialement prévu à Marseille, le dimanche 17 janvier 2021 est modifié dans son application. Une note du Président de la commission nationale d'arbitrage vous parviendra très rapidement pour vous en expliquer les modalités.

ANNULATION

BREVET FEDERAL 3 2020-2021

- La formation au BF3 qui devait se tenir sur 4 regroupements entre le 25 septembre 2020 et le 28 février 2021 est annulée.
- Une nouvelle session sera ouverte en parallèle du DEJEPS au mois de novembre 2021
- Plusieurs raisons nous imposent cette annulation :
 - Le report des trois premiers regroupements sur 4 au total
 - La difficulté de regrouper des personnes sur un même lieu
 - L'impossibilité d'utiliser les stages de haut-niveau comme outil pédagogique
 - La fermeture des lieux de restauration et de certains hébergements

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

- La formation au certificat de qualification professionnelle est annulée
- Plusieurs raisons nous imposent cette annulation :
 - Un nombre de candidats insuffisants
 - La difficulté de regrouper des personnes sur un même lieu
 - L'impossibilité d'utiliser les stages comme outil pédagogique
 - La fermeture des lieux de restauration et de certains hébergements
- Une étude d'intérêt et d'employabilité va être réalisée auprès des comités et clubs pour assurer sa mise en place en fin d'année 2021.